

Pologne

Place du tourisme dans l'économie

La valeur totale du secteur touristique en Pologne a été estimée à 87.4 milliards PLN en 2014, un chiffre en recul de 11.7 % par rapport à 2013. Il représente 5.1 % du PIB polonais.

Les arrivées de visiteurs internationaux ont augmenté de 2 % pour atteindre 73.8 millions en 2014, un chiffre qui inclut 16.0 millions d'arrivées de touristes, soit une hausse de 1.3 % par rapport à 2013 et un nouveau record pour la Pologne depuis qu'elle a rejoint l'espace Schengen en 2007. L'Allemagne reste le premier marché émetteur, avec 36 % des arrivées de touristes internationaux. Les recettes du tourisme international ont reculé de 3.7 % par rapport à 2013 pour s'établir à 37.8 milliards PLN en 2014, soit 4.7 % des recettes d'exportation totales.

Le nombre de touristes internes dans les établissements d'hébergement a totalisé 19.6 millions en 2014, en progression de 8.0 % par rapport à 2013. La majorité des voyages internes (60.8 %) étaient des séjours courts de 2-4 jours. En 2014, 248 700 personnes étaient employées dans le secteur de l'hébergement et de la restauration, contre 244 700 en 2013.

Gouvernance et financement du tourisme

Le ministère des Sports et du Tourisme est responsable des questions en rapport avec le tourisme, notamment de la gestion et de la réglementation du secteur et de l'Office national polonais du tourisme (POT).

Les principales activités du POT sont : la promotion de la Pologne en tant que destination touristique attrayante ; l'exploitation et le développement des systèmes d'information touristique nationaux et internationaux ; le lancement, l'évaluation et le soutien de plans de développement, de rénovation et de reconstruction des infrastructures touristiques. Le POT gère 14 offices internationaux sur les marchés d'origine actuellement importants ou susceptibles de le devenir.

De nombreux aspects de la politique nationale qui concernent le tourisme ne relèvent pas de la responsabilité du ministère et de nombreuses missions relatives au développement du tourisme incombent aux autorités régionales et locales. Le POT coopère également avec des organismes touristiques régionaux et locaux et avec des organismes autonomes participant à la promotion et au développement du tourisme aux niveaux régional et local, sur la base d'un partenariat équitable en termes de droit.

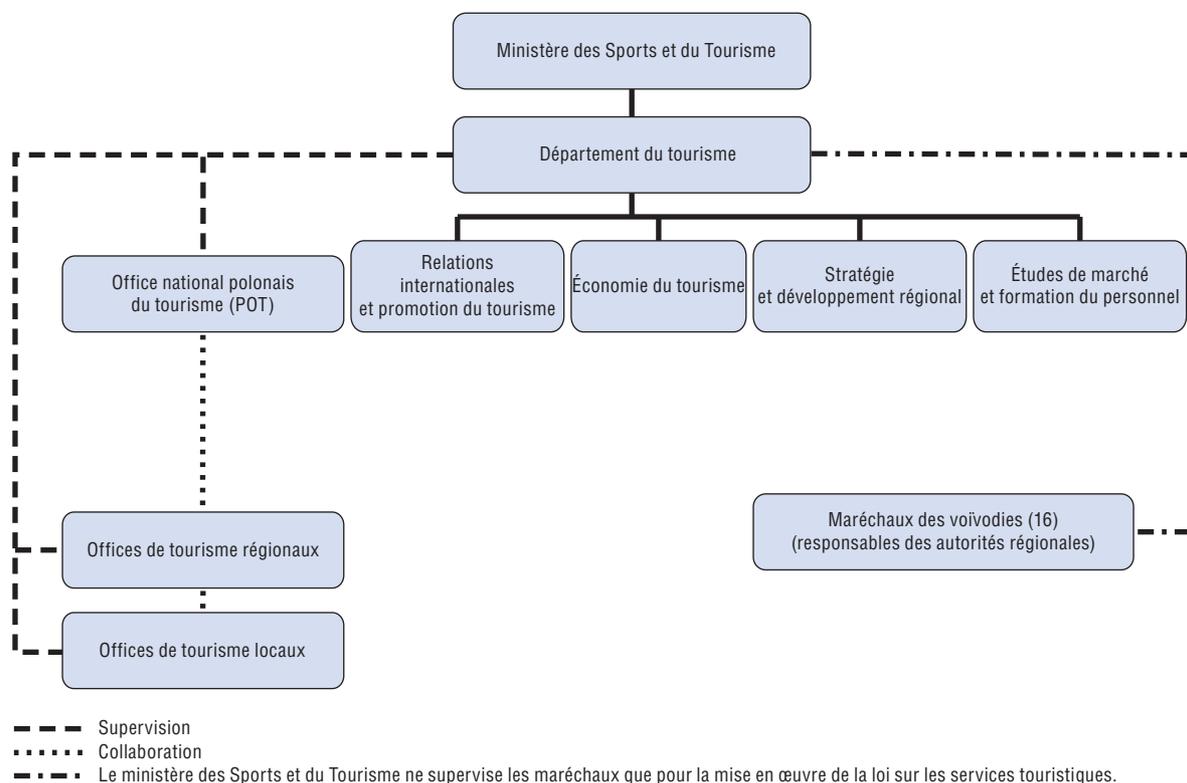
À l'échelon infranational, ce sont respectivement les gouvernements régionaux (voïvodies) et locaux (*powiats* au niveau des districts et *gminas* à celui des communes) qui remplissent les fonctions essentielles en matière de développement touristique. Les tâches locales ou régionales se répartissent en deux groupes : les tâches relevant du secteur public

qui ne sont pas affectées à une autre entité par la législation applicable (dites « tâches propres ») ; et les tâches confiées par l'administration nationale (dites « tâches déléguées »).

Les tâches déléguées sont notamment la supervision, l'enregistrement, l'octroi de licences et le contrôle du respect des différentes normes par les agences de voyage et les voyagistes, la gestion des guides de montagne et le classement des équipements hôteliers.

Les communes sont chargées de tenir des registres des campings et des prestataires de services d'hébergement non hôtelier, de procéder aux inspections et d'appliquer des sanctions le cas échéant.

Pologne : organigramme des organismes de tourisme



Source : OCDE, d'après le ministère des Sports et du Tourisme, 2016.

En 2014, le budget de l'administration nationale du tourisme s'est élevé à 48.2 millions PLN, dont 39.3 millions PLN pour l'Office national polonais du tourisme. Par ailleurs, des fonds structurels de l'UE couvrant la période 2007-13 ont été mis à disposition pour financer des projets spécifiques dans le secteur. Les chiffres ci-dessus n'incluent pas les budgets des administrations régionales et locales qui, ensemble, représentent des dépenses supplémentaires en faveur du tourisme de plus de 500 millions PLN chaque année.

Politiques et programmes liés au tourisme

Le principal objectif de la politique de niveau national de la Pologne est d'intensifier le développement d'un tourisme compétitif et innovant en soutenant des entreprises, des organismes, des institutions et des initiatives dans le secteur, tout en respectant les principes du développement durable.

Une approche globale est axée sur les domaines prioritaires suivants : un tourisme compétitif et innovant ; des systèmes de gestion du tourisme modernes ; une main-d'œuvre qualifiée pour le secteur touristique et la contribution du tourisme au développement régional et local, en renforçant la cohésion sociale et économique et en améliorant la qualité de vie.

En plus de définir des objectifs opérationnels et des tâches spécifiques pour le secteur, le programme consacré au développement du tourisme jusqu'en 2020 indique quels sont les organismes responsables de la coordination, de l'exécution et du financement.

Les activités suivantes joueront un rôle important dans l'application du programme :

- développer des réseaux de pôles touristiques ;
- soutenir des projets touristiques dans le cadre de partenariats public-privé ;
- renforcer le système national de gestion de la qualité dans le tourisme ;
- mettre sur pied une offre de services moderne et créer de nouveaux produits touristiques ;
- encourager la spécialisation en fonction du potentiel et des ressources au niveau régional ;
- adapter des services innovants aux besoins et aux potentialités du secteur, y compris des services électroniques, des plates-formes de TIC et des plates-formes de vente ;
- renforcer les systèmes de certification des produits et de la qualité pour soutenir la commercialisation et la promotion des services touristiques ;
- intégrer le soutien au tourisme au développement de la cohésion régionale, en s'appuyant sur les infrastructures, les actifs et le potentiel de développement du tourisme ;
- développer les compétences et qualifications de la main-d'œuvre ;
- instaurer des innovations opérationnelles pour aboutir à une gestion améliorée du tourisme en tant que secteur économique reposant sur l'activité des entrepreneurs et sur leurs produits et services innovants (encadré 1.19) ;
- renforcer la qualité et l'attrait de l'offre touristique aux niveaux national et régional par le biais d'institutions, d'organismes et d'entités travaillant ensemble pour mettre en œuvre des actions ;
- créer un observatoire du tourisme ayant des fonctions dans le domaine de la recherche et de l'analyse à l'appui du développement du tourisme.

Profil statistique

Tableau 1. Pologne : tourisme interne, récepteur et émetteur

	2010	2011	2012	2013	2014
FLUX TOURISTIQUE, MILLIERS					
Tourisme interne					
Total des voyages du tourisme interne
Visiteurs qui passent la nuit (touristes)	16 327	17 067	17 656	18 158	19 614
Visiteurs de la journée (excursionnistes)
Nuitées dans toutes les catégories d'hébergement	45 730	46 528	50 138	50 488	53 587
Hôtels et établissements assimilés	19 112	20 785	21 466	22 605	24 982
Établissements spécialisés
Autres établissements collectifs	26 618	25 743	26 775	25 928	26 545
Hébergements privés	1 898	1 955	2 060
Tourisme récepteur					
Total des arrivées internationales	58 340	60 745	67 390	72 310	73 750
Visiteurs qui passent la nuit (touristes)	12 470	13 350	14 840	15 800	16 000
Visiteurs de la journée (excursionnistes)	45 870	47 395	52 550	56 510	57 750
Principaux marchés					
Allemagne	4 520	4 590	4 800	5 280	5 743
Ukraine	1 350	1 580	1 930	2 110	1 072
Fédération de Russie	400	500	670	765	1 003
Biélorus	970	1 220	1 620	1 530	811
Lituanie	620	630	615	590	605
Nuitées dans toutes les catégories d'hébergement	10 065	10 620	11 877	12 471	12 992
Hôtels et établissements assimilés	8 029	8 397	9 425	10 129	10 667
Établissements spécialisés
Autres établissements collectifs	2 035	2 223	2 330	2 232	2 193
Hébergements privés	122	110	132
Tourisme émetteur					
Total des départs internationaux
Visiteurs qui passent la nuit (touristes)	7 100	6 300	10 000	12 950	10 900
Visiteurs de la journée (excursionnistes)
Principales destinations					
..
..
..
..
..
..
RECETTES ET DÉPENSES DE TOURISME, MILLIONS PLN					
Tourisme récepteur					
Total des recettes internationales	30 472	34 415	38 860	39 210	37 765
Recettes liées aux voyages internationaux	28 856	31 479	35 699	35 770	34 386
Recettes liées au transport international de passagers	1 616	2 936	3 161	3 440	3 379
Tourisme émetteur					
Total des dépenses internationales	27 728	26 349	29 902	28 937	28 714
Dépenses liées aux voyages internationaux	26 006	24 979	28 609	27 949	27 913
Dépenses liées au transport international de passagers	1 722	1 370	1 293	988	801

.. Non disponible ; | Rupture de série

Responsabilité : <http://oe.cd/disclaimer>

Source : Statistiques de l'OCDE sur le tourisme (base de données).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933353486>

Tableau 2. Pologne : entreprises et emploi dans le tourisme

	Nombre d'établissements	Nombres de personnes employées ¹				
	2014	2010	2011	2012	2013	2014
Total
Industries touristiques	21 217
Service d'hébergement pour les visiteurs	9 885	175 663	173 722	174 811	170 061	171 138
Hôtels et établissements assimilés	3 646
Industrie de services de restauration et de consommation de boissons	7 533
Transport de voyageurs
Transport aérien de voyageurs
Transport par chemin de fer de voyageurs
Transport routier de voyageurs
Transport par eau de voyageurs
Services liés au transport de voyageurs
Location d'équipement de transport
Industrie des agences de voyages et des autres services de réservation	3 799
Industrie des activités culturelles
Industrie des activités sportives et de loisirs
Commerce de détail de produits caractéristiques du tourisme spécifiques au pays considéré
Autres industries caractéristiques du tourisme spécifiques au pays considéré
Autres industries

.. Non disponible

Responsabilité : <http://oe.cd/disclaimer>

1. Les données se réfèrent au nombre d'employés.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933353497>

Tableau 3. Pologne : consommation du tourisme interne

Millions PLN

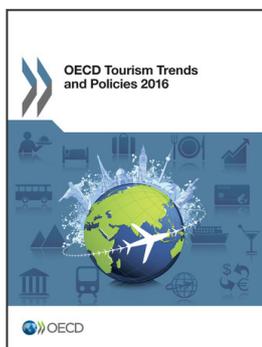
	Consommation du tourisme interne	2012	
		Consommation du tourisme récepteur	Consommation du tourisme intérieur
Total
Produits de consommation	15 642	32 517	48 159
Produits caractéristiques du tourisme	6 938	13 246	20 184
Service d'hébergement pour les visiteurs	2 639	3 555	6 194
Industrie de services de restauration et de consommation de boissons	2 044	4 653	6 697
Transport de voyageurs	1 617	2 609	4 226
Transport aérien de voyageurs
Transport par chemin de fer de voyageurs
Transport routier de voyageurs
Transport par eau de voyageurs
Services liés au transport de voyageurs
Location d'équipement de transport
Industrie des agences de voyages et des autres services de réservation
Industrie des activités culturelles	638	2 429	3 067
Industrie des activités sportives et de loisirs
Biens caractéristiques du tourisme spécifiques au pays considéré
Services caractéristiques du tourisme spécifiques au pays considéré
Autres produits de consommation	8 704	19 271	27 975
Produits rattachés au tourisme
Produits de consommation non liés au tourisme
Produits autres que les produits de consommation

.. Non disponible

Responsabilité : <http://oe.cd/disclaimer>

Source : Statistiques de l'OCDE sur le tourisme (base de données).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933353506>



Extrait de :
OECD Tourism Trends and Policies 2016

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/tour-2016-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2016), « Pologne », dans *OECD Tourism Trends and Policies 2016*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/tour-2016-32-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.